

Source : <https://fr.mongabay.com/2017/07/promesse-gabon-vaste-etendue-de-protection-oceans/>

Téléchargement 14 08 2017

# La promesse du Gabon : une vaste étendue de protection des océans

by [Mongabay.com](http://Mongabay.com) on 28 juillet 2017 | Translated by [Isabelle Duclos](#)

- *Le réseau d'aires marines protégées couvre 53 000 kilomètres carrés (20,463 miles) d'océan, un espace plus grand que le Costa Rica.*
- *Les parcs et réserves marines devraient aussi attirer les touristes avides d'apercevoir les baleines à bosse (*Magaptera novaengliae*), les tortues de mer bâtardes (*Lepidochelys olivacea*) et les tortues luth (*Dermochelys coriacea*) qui nagent toutes dans les eaux gabonaises.*
- *Les officiels gouvernementaux ont comme objectifs de réviser la manière dont ils dirigent le secteur de la pêche et ils espèrent que cette décision de protéger les eaux territoriales du Gabon améliorera la sécurité alimentaire du pays et donnera à ses citoyens une meilleure chance de vivre de la pêche.*

Les baleines, les dauphins, les tortues de mer et les poissons vivant le long des côtes du Gabon bénéficient de la même protection que celle mise en place pour protéger les gorilles des nations de l'Afrique Centrale, les éléphants et autres mammifères terrestres.

Le 5 Juin, à New York, au cours de la conférence des Nations-Unies sur les Océans, le Président du Gabon, Ali Bongo Ondimba a annoncé que le Gabon créerait une vingtaine de nouvelles aires marines protégées dans ses eaux territoriales.



Dans une déclaration faite par la [Wild Life Conservation Society](#), Michael Fay, un de leur scientifique a dit : « le Président Bongo Ondimba, une fois encore a fait preuve de courage et de clarté en légiférant sur notre travail scientifique et nos recherches. Le réseau d'aires marines protégées

composés de neuf parcs et onze réserves, recouvre 53 000 kilomètres carrés (20 463 miles) d'océan, une surface plus grande que le Costa Rica.

Cette déclaration est le résultat de cinq années de recherches sur les écosystèmes marins du Gabon et de réunions entre les organisations de la pêche et de l'environnement. WCS a déclaré que les réserves protégeront d'importants habitats, du delta des rivières jusqu'à des profondeurs marines de 4 kilomètres (2,5 miles). Les parcs et les réserves marines devraient aussi attirer les touristes avides d'entrevoir les baleines à bosse (*Magaptera novaengliae*), les tortues de mer bâtarde (*Lepidochelys olivacea*) et les tortues luth (*Dermochelys coriacea*) qui nagent toutes dans les eaux gabonaises.

Pêcher sera aussi permis dans les limites de ce réseau. Les officiels gouvernementaux ont comme objectifs de réviser la manière dont ils dirigent le secteur de la pêche, et espèrent que cette décision de protéger les eaux territoriales du Gabon améliorera la sécurité alimentaire du pays et donnera à ses citoyens une meilleure chance de vivre de la pêche.

Depuis une dizaine d'année,

[la pêche illégale par des bateaux d'origine de pays non africains](#), est devenue un problème croissant pour les nations côtières du continent.

Les scientifiques du monde entier ont applaudi à cette décision de mettre en place des réserves marines le long de ces 800 kilomètres de côtes (497 miles).



Richard Rugiero, à la tête de la Division du Conservatoire International auprès du Service américain de la Pêche et de la Vie Sauvage a dit dans un communiqué au WCS : « la volonté de mettre en place

une gestion de la conservation et une politique durable en matière d'environnement et de pêche, au Gabon, est exemplaire. Nous sommes optimistes quant à la survie des nombreuses espèces que l'on peut trouver dans les eaux du Gabon. »

C'est en réalité cette diversité animale et végétale qui a convaincu le Président Bongo de soutenir un plan de protection d'une partie gabonaise de l'océan atlantique. En 2012, il rendit visite à une équipe de scientifiques qui venaient juste de finir des recherches sur les côtes du pays, expédition connue sous le nom « [Expédition Pristines Seas](#) ». (L'expédition était plus tard le sujet du film Gabon Sauvage).

Enric Sala, explorateur du National Geographic, envoyé sur place, a déclaré dans un communiqué : « la découverte en 2012 de la richesse sous-marine du Gabon nous donne espoir; l'action du Gabon démontre une conduite exemplaire dont nous espérons qu'elle aura des répercussions et sera suivie sur les côtes africaines. »

Sala et Fay ont dirigé cette équipe composée aussi de représentants de l'Agence des Parcs Nationaux du Gabon; ils ont partagé leurs observations avec le Président Bongo.

Le Président Bongo a dit: « en voyant les résultats de « l'expédition Pristines Seas », j'ai réalisé que notre écosystème marin était aussi riche et précieux que celui de nos forêts tropicales qui sont mieux connues; nous devons réaliser pour les océans ce que mon père le Président Omar Bongo avait accompli pour les forêts quand, en 2012, il créa treize parcs nationaux.

